

Liminaire FO

(...) Fin 2018, il a été décidé de mener une évaluation sur le fonctionnement du réseau de l'action sociale à Bercy. En parallèle, une phase d'enquête sur le terrain s'est déroulée impliquant tous les acteurs de l'action sociale, allant du niveau national au niveau local.



Le rapport prévu initialement sortir en juin 2019 a finalement été diffusé en fin d'année dernière. Pourquoi 6 mois de retard sans explication? Probablement parce qu'il met en exergue des défaillances dans la gouvernance et surtout l'absence de réflexion sur l'évolution de la politique générale de l'action sociale.

L'action sociale malheureusement n'échappe pas à la régression (...). Aujourd'hui, le bilan de ce rapport est sans appel : il n'y a plus les moyens en personnel pour faire fonctionner le réseau de l'action sociale. Ce résultat est bien de la responsabilité de nos ministres !

Pendant des années, les fédérations syndicales nationales ont participé à tous les groupes de travail pour n'avoir au final que peu de résultats concrets et d'écoute de la part de leurs interlocuteurs.

FO y a cependant réaffirmé ses principales revendications et exigences :

- ✗ La création de poste d'assistant de délégation, (...) et plus généralement le renforcement sur l'ensemble du réseau.
- ✗ L'action sociale ne peut exister sans le maintien d'un réseau au plus près des agents, à savoir au niveau départemental.
- ✗ L'opposition à la fusion des associations AGRAF, ALPAF et EPAF.
- ✗ L'élection du délégué départemental.

Notre pays est secoué par des mobilisations sociales qui expriment le ras-le-bol. Il y a 30 ans, une année de mobilisation aux Finances avait eu pour conséquence la hausse du niveau de l'Action sociale à Bercy. Attention à ce que sa dégradation constante ne soit pas l'allumette qui mette le feu à une exaspération montante dans toutes les directions de Bercy... surtout à l'heure où il est question de mutualiser les fonctions-supports - dont le social - dans un but une nouvelle fois de rentabilité au détriment de nos conditions de travail .



Explication sur notre liminaire

L'Action sociale telle que nous la connaissons aujourd'hui est en danger. En effet, un rapport explosif « Transformation de l'action sociale ministérielle » paru fin 2019, vise à massacrer tout ce qui fait l'ADN de l'action sociale à Bercy. A sa lecture, on pourrait presque croire que les agents ne connaissent pas les activités, les délégations seraient hors-sol et les CDAS ne serviraient à rien ! Bref, Bercy travaille minutieusement au transfert de l'action sociale sous la tutelle des Préfets (interministérielle) ... et d'un tout autre calibre que ce que l'offre actuelle.

NB : concernant le départ de l'un des assistants de la délégation 44, pas de certitude sur son remplacement vu le climat ambiant : le CDAS émet un vœu.

Point sur la consommation 2019

RAPPEL : CAL 2019	122987
CAL 2020	122667
CAL 2020 après mise en réserve de 6 %	115307

Le solde 2019 de 2268 € et provient notamment de l'annulation du spectacle «les Capilotractées» (3400€) et des différences entre les sommes budgétées et la participation réelle des activités. Il est en effet impossible de savoir à l'avance le nombre de participants aux activités validées par le CDAS. Pour utiliser ces crédits dans leur totalité, plusieurs activités proposées en 2020 (Graslin « l'Inondation » les 1^{er} et 2 février, et « ça va mieux en le chantant » à Nantes le 05/02 et Ancenis le 07/02) le seront sur le budget 2019

Restauration

Une nouveauté déplorable !

		2020	2019
Subvention interministérielle		1,27	1,26
Reste à charge	<480	4,49	4,45
	>480	5,76	5,71



Rappelez-vous il y a quelques années, Bercy avait décidé que le budget social devait supporter l'aménagement des coin-repas, mais sans compensation budgétaire !

Désormais, l'administration impose que des « Espaces repas libre » (envisageables dans des lieux qui disposent même de la restauration collective !) soient financés sur ce même budget.

Puisque ni l'Action sociale, ni l'Inspecteur Santé et sécurité au Travail, n'auront leur mot à dire, **FO** s'est inquiété en séance de savoir à qui incomberait la responsabilité en cas de problèmes de sécurité (électrique par exemple) ou d'ordre alimentaire.

Aux responsables de service qui en feraient la demande ?

Un Groupe de travail doit évoquer cette nouveauté car pour **FO**, il n'est pas question que cela obère les activités qui sont proposées à la « communauté » Finances du 44.

Le budget social n'est pas destiné à financer les implications de la désorganisation du réseau aux Finances !



Nouvelles conventions

Le Loroux-Bottereau : une demande de dotation de titres-restaurant (du fait de la non utilisation de la convention avec l'Hôpital) a été refusée. Une nouvelle convention devrait être passée avec une école. Suite aux questions de **FO** sur les modalités, il n'a pas pu nous être apporté de réponse. La délégation doit s'y déplacer prochainement.



C'est d'autant plus important qu'un projet de Service de Gestion Comptable est en cours d'études à l'horizon 2023, par la DRFiP44 pour y regrouper l'activité des trésoreries du sud-loire (Clisson, Vertou, le Loroux et peut-être d'autres selon le périmètre qui serait retenu).

Projet dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité condamné et combattu par les organisations syndicales, car il vise à éloigner le service public de proximité, à brader des missions au privé (encaissement chez les buralistes), etc.

Saint-Nazaire : le restaurant « La Luna » qui recevait en moyenne 419 convives des Finances/mois devant fermer, la délégation a cherché une nouvelle solution de restauration. Une convention vient d'être prise avec le restaurant « l'Insolence » situé 48 Bd du Général de Gaulle.

Rappel : les autres conventions sont Le Bistro Gourmand actuellement fermé pour travaux (165 repas/mois), la Bonne Recette (46 repas/mois) et la Gendarmerie (10 repas/mois).

Règles d'attribution des titres-restaurant

Une discussion a eu lieu sur ces règles, chaque administration ayant sa propre interprétation.

Le CDAS doit rédiger un vœu.

Les propositions 2020



Arbre de Noël

Pour 2020, une proposition différente a été adoptée en CDAS : il s'agit d'un parc d'attractions « fête foraine » qui sera installé à la Beaujoire, le 9 décembre (14h-18H), ([Kermi Land](#)) avec des stands répartis en 3 zones selon un critère d'âge (Ex. : manèges à sensations et auto-tamponneuse pour les ados, mini-scooters pour les enfants, laser-game;etc ..). Une parade accueillera les familles. En 2021, retour à un Noël classique à la Cité des Congrès.

NB : en 2019, le bénévolat a été plus compliqué. **FO** a interrogé le Président qui a affirmé qu'il n'y avait pas de réticence. Ne vous censurez pas ! Et si vous rencontrez une difficulté, dites-le nous !

Mini-colos Toussaint

Séjour du 18 au 25 octobre 2019 à Doué la Fontaine (maison troglodyte et activité en relation avec les

animaux (soins).

Age	Activités
6-8	Spectacle vivant « le Roi Poulpe »
9-10	Journée au Château de la Tourmelière avec de nombreux thèmes parmi lesquels les participants pourront choisir (indiens, montgolfières et cerf-volants, apprendre construire son instrument de musique, etc). Le 15 avril 2020 (car au départ de St-Naz.).
11-12	Escape Game aux Machines de l'Ile à Nantes (50 enfants maximum)
13-14	Parc Astérix avec transport ferroviaire (départ 5H50 / retour 22H)

Actifs

- Sortie journée : lac de Vioreau (3 activités)
- WE libre : Ile d'Arz (Golf du Morbihan)
- Spectacles : plusieurs propositions à Nantes, à Châteaubriant et Ancenis.

Un GT début mars abordera le financement des activités et réfléchira à une éventuelle modification des participations actuelles.



Consultations

Psychologue : les agents peuvent consulter 1 ou 2 fois/an pour tout sujet professionnel ou personnel.

Pour Nantes, changement d'intervenante. **Rappel** : des consultations sont aussi proposées à Ancenis, Châteaubriant et St-Nazaire.



Avocat : Idem pour les avocats avec des propositions à St-Nazaire, Pontchâteau, Ancenis, Nort et Nantes. Chacun doit pouvoir y avoir accès facilement : c'est en ce sens que **FO** avait demandé une ouverture à des cabinets autres que nantais.



Retraités

- Galette des Rois le 24 janvier 2020
- Sortie « Entre vignoble et Troglodyte » à Doué la Fontaine
- Résidence EPAF Premanon (39) du 5 au 12/09.
- Repas de Noël : spectacle humoristique « les bateaux de l'Erdre » avec serveurs fous

Conférences



Retraites	Le 13 février 2020
Sociétal	Film « la Sociale » suivi d'un débat : à St-Nazaire au cinéma Jacques Tati Les perturbateurs endocriniens

FO au CDAS

Hayette MANSOURI

Delphine LAOT-PAUL

Chrystelle TONNELIER